



HAL
open science

Amazonie, la fin de la frontière

François-Michel Le Tourneau, Martine Droulers

► **To cite this version:**

François-Michel Le Tourneau, Martine Droulers. Amazonie, la fin de la frontière. Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien, 2000, 75, pp.109-135. halshs-00007058

HAL Id: halshs-00007058

<https://shs.hal.science/halshs-00007058>

Submitted on 25 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Amazonie : la fin d'une frontière ?

Martine Droulers
François-Michel Le Tourneau
CNRS UMR 7530 (CREDAL)

(figures en fin de fichier)

Résumé en français

L'Amazonie brésilienne a vu se développer à partir des années 1940 une poussée pionnière qui a fait de cette région une " frontière " d'occupation, c'est-à-dire un espace considéré comme vide et en cours d'incorporation rapide au reste du pays. Nous retraçons ici les principales étapes de cette ruée, en insistant sur les éléments qui amènent aujourd'hui à penser que la frontière s'est peut-être fermée, ou du moins qu'elle ne se concentre plus que dans certaines régions limitées, contrecarrée qu'elle est par une nouvelle logique d'organisation du territoire, encore naissante mais néanmoins de plus en plus présente dans la pensée politique brésilienne.

Mots clés français

Amazonie brésilienne, frontière, occupation de l'espace, conquête agricole, gestion de l'espace

Resumé en Portugais

A Amazônia brasileira testemunhou o desenvolvimento desde 1940 de uma frente pioneira, fazendo dessa região uma " fronteira " de ocupação, que quer dizer um espaço considerado como vazio e sendo rapidamente incorporado ao território do país. Esse trabalho amostra as principais etapas deste processo, insistindo sobre os elementos que poderiam hoje indicar o fechamento da fronteira que, pelo menos, se concentra hoje em porções limitadas do território. Assim, a lógica de expansão esta sendo ultrapassada por uma nova lógica de organização do território, nascente mas cada vez mais potente na política brasileira.

Mots clés portugais

Amazônia brasileira, fronteira, ocupação do território, colonização agrícola, gestão do território

La notion de “ frontière d’occupation ” a été élaborée par les géographes américains, en particulier Turner, pour expliquer les phénomènes spatiaux associés à l’incorporation rapide au territoire occupé par les américains des vastes espaces de l’Ouest, jusque-là considérés comme vides et libres. C’est donc à partir de trois notions essentielles que l’on peut définir la dynamique spatiale associée à “ frontière ”. Elle désigne tout d’abord des espaces libres que l’on s’approprie, en sachant que cette liberté est postulée par l’occupant et qu’elle entre généralement en conflit avec la possession des terres par des populations traditionnelles. La frontière désigne ensuite des espaces vides que l’on occupe, c’est-à-dire que l’on incorpore dans des circuits économiques modernes. Elle postule enfin que le phénomène d’occupation se produit avec une vitesse et une intensité importante. Le terme de frontière a été utilisé pour désigner la plupart des phénomènes de colonisation agricole et d’ouverture des régions enclavées ou difficiles d’accès dans les années 1960 et 1970, et en particulier en Asie et en Amérique Latine (MONBEIG, 1981 et HENNESSY, 1981).

L’histoire de l’Amazonie brésilienne à partir des années 1940 a fait de cette région une véritable frontière pionnière. D’espace mal connu (et même inconnu pour un certain nombre de zones), peu peuplé et mal relié au reste du Brésil, elle est devenue depuis 1960 l’un des principaux foyers attracteur des migrations internes. Aujourd’hui, quarante ans après son ouverture, certains évoquent déjà la “ fermeture ” de l’Amazonie, et l’échec du modèle de développement économique qui lui est associé, pour deux raisons principales. D’un côté, on observe une meilleure connaissance des écosystèmes amazoniens et des phénomènes d’occupation de l’espace, du fait de l’apparition de nouveaux outils technologiques (en particulier la télédétection). L’espace de l’Amazonie, mesuré, chiffré, n’apparaît donc plus ni infini ni vide et la prise de conscience de la finitude de l’espace modifie le comportement des acteurs, obligés de passer d’un comportement prédateur à une gestion des terres. D’un autre côté, la montée des préoccupations écologiques conduit le gouvernement fédéral et certains Etats à définir de vastes zones de protection, limitant de ce fait l’extension des terres “ facilement appropriables ”. L’usage de la terre soumis à un plus grand contrôle révèle l’acuité des conflits sociaux ou spatiaux entre la nation, les différents groupes d’intérêts et certaines catégories de citoyens.

L’usage des outils modernes de cartographie et de statistique permet aujourd’hui de faire le point sur cette situation complexe et de montrer les contradictions inhérentes aux diverses visions que le gouvernement, les groupes d’opinion ou les particuliers ont sur l’Amazonie. Pour ce faire, nous brosserons dans un premier temps un rapide tableau de la politique brésilienne en Amazonie depuis les années 40 en faisant ressortir la régionalisation à laquelle elle a conduit. Nous nous intéresserons ensuite à la nouvelle politique menée par le gouvernement de Brasília, centrée non plus sur l’occupation à tout prix de l’espace, mais sur son organisation, la gestion du territoire devenant le nouveau maître-mot des études amazoniennes. Cette recherche de rationalité dans l’usage des terres, qui contrecarre nombre de projets développés depuis quarante ans, n’a cependant pas encore aboutit à un véritable outil d’aménagement reconnu par tous. A l’heure actuelle en effet subsistent encore des dynamiques caractéristiques de la “ frontière ” telle l’installation de petits colons ou l’extension de l’orpaillage.

I Du développement à la préservation

La région amazonienne a connu une transformation fondamentale depuis les années 1960. La population a ainsi crû de 5,6 millions en 1960 à 17 millions d’habitants aujourd’hui et les zones défrichées, négligeables au début de la période, atteignent aujourd’hui environ 13

% de l'ensemble forestier, soit à peu près 500 000 kilomètres carrés. Ces transformations ont été en grande partie lancées par le gouvernement brésilien soit directement, soit en créant des conditions favorables pour que l'initiative privée se lance, pour le meilleur et plus souvent pour le pire, en Amazonie. Le mouvement d'occupation marque cependant le pas depuis le début des années 1990. La montée en puissance des préoccupations écologiques ne permet plus au Brésil d'annoncer des taux de déforestation trop importants et lui imposent désormais de protéger une partie sans cesse grandissante des forêts amazoniennes, malgré la présence d'un lobby "développementaliste".

1. Intégrer l'Amazonie : un slogan politique né avec l'*estado novo* de Vargas

L'occupation de l'Amazonie par le Brésil a reposé depuis la conquête coloniale sur la poussée des commerçants et des colons dans les zones vides, appuyée par le gouvernement qui les aide à en assurer le contrôle. L'intensité de l'occupation varie en fonction de cycles spéculatifs sur des produits issus de la forêt, dont l'exemple le plus caractéristique est celui du caoutchouc.

Après la retombée du boom du caoutchouc (1912), il faut attendre les années 1940 et la conjonction de deux phénomènes pour voir l'intérêt vis-à-vis de l'Amazonie reprendre. D'un côté la Seconde Guerre Mondiale amène une très forte demande en denrées stratégiques de la part des entreprises américaines. Les Etats-Unis appuient donc grandement la remise sur pied de la production de caoutchouc en finançant avec le Brésil une banque de crédit (BENCHIMOL, 1977). D'un autre côté le parti au pouvoir au Brésil, fortement nationaliste, veut assurer la souveraineté du Brésil sur tout son territoire et en particulier sur cette immense étendue sous-peuplée qu'est l'Amazonie : la région Nord du Brésil représente près de 50 % du territoire national et 3,5 % de la population en 1940. L'enchaînement des événements est rapide dans les années 1940 : après son discours du Rio Amazonas (prononcé à Manaus), où il propose "l'intégration" de l'Amazonie au reste du pays (novembre 1940), le président Getúlio Vargas crée en 1943 trois Territoires Fédéraux en Amazonie (Guaporé, Amapá et Rio Branco). Ces territoires frontaliers, démembres sur les territoires des Etats du Pará et de l'Amazonas, sont mis sous la tutelle de l'Etat Fédéral qui doit en assurer le développement. Le retour à la démocratie en 1946 confirme ces orientations en inscrivant dans la constitution que 3% au minimum du budget de l'Union doivent être consacrés pendant vingt ans au développement de l'Amazonie.

Il faudra néanmoins attendre 1953 pour que soit créé un organisme chargé de mettre en oeuvre la politique de développement de l'Amazonie, la SPVEA (Superintendance pour la Mise en Valeur de l'Amazonie), et qu'à cette occasion on détermine le périmètre concerné par ces subsides : l'Amazonie Légale, qui couvre 4,9 millions de kilomètres carrés¹. A cette époque, les Etats-Unis aident le consortium brésilien ICOMI à lancer l'exploitation du manganèse de la mine de Serra do Navio, située dans la région dépeuplée de l'Amapá, préfigurant les grands projets miniers des années 1970.

D'importants changements sont observés sous le mandat du président Kubitscheck, qui veut intégrer toutes les composantes de l'espace brésilien dans un même ensemble. Au déplacement de la capitale fédérale vers le centre du pays est associée l'ouverture des routes la reliant aux régions amazoniennes jusque là isolées par voie terrestre. Ces nouveaux axes routiers, Brasília-Belém et Brasília-Acre sont rapidement empruntés par toute sorte de migrants, en particulier des paysans sans terre des Etats du Nordeste du pays, qui voient dans les terres publiques nouvellement accessibles une possibilité d'obtenir un travail ou une

¹ Cette zone comprend les Etats du Pará et de l'Amazonas en entier, la partie du Mato Grosso au Nord du 16° parallèle, la partie du Goiás au Nord du 13° parallèle et la partie du Maranhão à l'Ouest du 44° méridien ainsi que les Territoires Fédéraux d'Acre, d'Amapá, du Rio Negro (futur Roraima) et du Guaporé (futur Rondônia).

parcelle de terre. Les grands exploitants suivent ou même précèdent, tous exploitant sans précaution et le plus rapidement possible les richesses de ce nouvel espace.

2. La conquête au temps du développementisme

Après le coup d'Etat militaire de 1964, la nécessité géostratégique d'affirmer la domination brésilienne sur l'Amazonie est mise en avant, notamment par le général Golbery, idéologue du régime militaire. Divers grands projets sont mis sur pied pour permettre d'occuper le terrain face à d'éventuelle visées annexionnistes des pays voisins ou aux tentations d'internationalisation de l'Amazonie. Cette politique dénommée “ *integrar para não entregar* ” (intégrer pour ne pas brader), qui sera constante pendant toute la durée du régime militaire, passe par plusieurs phases.

D'un côté, le gouvernement cherche à attirer les grandes entreprises en Amazonie par une politique de crédit d'impôt. Il crée la SUDAM (Secrétariat d'Etat pour le développement de l'Amazonie, créée en 1967) et la BASA (Banque de crédit de l'Amazonie, créée en 1967), chargée de superviser les projets et de gérer les fonds dévolus aux incitations fiscales. Ces mécanismes feront effectivement venir nombre d'investisseurs et inciteront à la création de grands ranchs (*fazendas*), l'acquisition de terrains et l'implantation d'une activité d'élevage extensif étant la façon la plus aisée de réaliser des bénéfices sur les aides fiscales. A partir de 1970 le Plan d'Intégration Nationale du général Médici se lance dans une ambitieuse campagne d'ouverture de nouvelles routes (la transamazonienne et la Cuiaba-Santarem) et de colonisation agricole le long des grands axes amazoniens, par la création de projets de colonisation financés et encadrés par l'INCRA (Institut National de la Réforme Agraire et de la Colonisation), et de villes devant regrouper les colons. Il débute également un ambitieux programme de cartographie et d'inventaire des ressources naturelles de l'Amazonie basée sur l'utilisation d'un radar latéral à ouverture synthétique, le projet RADAM². De grands projets industriels sont lancés avec le concours de capitaux étrangers, tant dans le domaine de l'énergie, avec la construction de l'usine hydro-électrique de Tucuruí, que dans le domaine minier avec la réalisation du projet Carajás (HEBETTE, 1991), permettant l'exploitation du plus grand gisement de fer connu au monde.

La population amazonienne, notamment rurale, augmente fortement lors de cette période qui s'apparente à une véritable ruée vers l'Ouest, à ceci près que les organismes gouvernementaux sont dépassés et ne peuvent recevoir correctement les migrants ou les investisseurs. Le statut juridique des terres étant particulièrement flou, des titres de propriété contradictoires apparaissent partout et la loi du plus fort permet en général seule la résolution des conflits, au détriment des plus pauvres obligés de partir toujours un peu plus loin pour espérer créer une petite exploitation (UZTARROZ, 1990). Des secteurs comme la production de bois ou l'extraction de minerais progressent de manière exponentielle dans les zones traversées par les routes ou à proximité de celles-ci, en particulier dans le Rondônia, le Sud-Est de l'Etat du Pará, le Tocantins et le Mato Grosso. La carte 1 résume ce mouvement vers l'Amazonie en montrant les zones de front pionnier et les décennies d'arrivée des migrants. Elle montre également la dispersion de la *dispora gaucha*, la présence de colons venus du Sud du pays représentant un très bon indice de l'entrée des espaces concernés dans l'économie agricole du pays.

² Un grand programme de couverture cartographique de toute l'Amazonie par imagerie radar fut lancé en 1970. A partir d'une technique américaine de radar latéral à ouverture de synthèse mise au point peu avant au Panama, le projet RADAM produit des cartes au 250 000ème et permet un inventaire systématique des ressources naturelles et des aptitudes agricoles des régions traitées. Coordonné par un département du Ministère des Mines et de l'Energie, il publie les résultats de l'interprétation des images sous forme de volumes accompagnés de cartes au 1/1 000 000ème. A cette occasion, le Brésil applique de manière pionnière une technologie de pointe pour un objectif de stratégie interne.

3. La montée du discours écologiste

Les dommages écologiques causés par cette large ouverture de l'Amazonie à la colonisation minière ou agricole sont très importants. En effet, partout la forêt est vue comme le témoignage d'une nature sauvage qu'il faudrait domestiquer (*desbravar*). Les exploitations agricoles misent pour la plupart sur l'élevage bovin et utilisent le brûlis pour planter de maigres pâturages. Or les sols de l'Amazonie sont particulièrement acides et la destruction de la couverture végétale, en plus de favoriser le lessivage des éléments nutritifs, les rend sensibles à la formation de cuirasses stériles. Les exploitations ne sont rentables qu'en pratiquant un système extensif, en économisant la main d'oeuvre et convertissant de nouvelles surfaces de forêt en pâturages lorsque les signes d'épuisement se font sentir. La déforestation est d'autre part encouragée par le fait que des titres de propriété sont accordés aux occupants qui peuvent prouver qu'ils exploitent leur lot, la création de pâturage étant la preuve la plus généralement acceptée.

Par ailleurs, étant donnée la diversité très importante des écosystèmes amazoniens, on est en droit de penser que les surfaces de forêt détruites renfermaient plusieurs dizaines d'espèces animales ou végétales qui se trouvent de fait totalement éteintes. Les forêts restantes, transformées en îles au milieu des pâturages, sont elles aussi menacées puisque, outre la morsure des feux sur leurs bordures, elles sont intensément parcourues pour la chasse. Dans les zones où la couverture forestière demeure, les dommages peuvent être également importants, du fait du passage des forestiers, abattant les arbres les plus rentables mais dégagant pour les évacuer des pistes qui endommagent les arbres restants et ouvrent la voie pour les petits colons. Dans d'autres zones, l'activité traditionnelle de l'orpaillage a pris des dimensions industrielles, avec la généralisation des techniques d'amalgame au mercure et l'organisation des prospections par des entrepreneurs ouvrant des pistes d'aviation au centre de la forêt. La pollution résultant de ces activités est très grave puisqu'elle se descend les fleuves et se diffuse dans la chaîne alimentaire. Les grands projets, enfin, sont montrés du doigt tant pour les pollutions dont ils sont responsables que pour leur mépris pour le droit social brésilien et les féodalités qu'ils ont créé dans les zones qu'ils contrôlent, l'expérience de Daniel Ludwig dans le projet Jari ayant poussé ces traits à la caricature (THERY et EGLIN, 1982).

A partir des années 1980, la montée des préoccupations écologiques dans les relations internationales modifie profondément la donne amazonienne. D'un côté le Brésil doit se montrer accommodant vis-à-vis de ses créanciers qui disposent avec la dette d'une arme de choix pour se faire entendre. D'un autre côté, les opinions publiques de ces pays - y compris celle du Sud du Brésil - demandent de plus en plus fermement que les forêts tropicales soient effectivement protégées. La situation reste indécise pendant la décennie 1980, les militaires brésiliens mettant même en oeuvre des projets de peuplement des frontières Nord du pays, (le projet *Calha Norte*) brimant de nombreuses ethnies indiennes des terres qui leur avaient été concédées comme réserves. Les écologistes, eux, se font entendre davantage avec la médiatisation de Chico Mendes, l'obtention de "réserves extractivistes" et l'arrêt de certains grands projets. C'est au début des années 1990 et sur un cas symbolique que la balance semble vraiment pencher en faveur de la protection. En effet, suite à une campagne internationale d'opinion menée entre autres par l'organisation *Survival* et la Commission Pastorale des Yanomamis contre l'occupation (illégal) de la réserve des Indiens Yanomami par des orpailleurs et malgré le projet de redécoupage de cette réserve en îlots de petite taille, le gouvernement fédéral prend l'initiative d'expulser les intrus (estimés à plusieurs dizaines de milliers) et de délimiter une réserve de 9 millions d'hectares d'un seul tenant.

Cette victoire des défenseurs des Indiens sera encore plus nette au sommet de Rio lors duquel de nombreuses mesures de protection sont demandées par les habitants de la forêt eux-mêmes et accordées par la suite par le gouvernement brésilien. La politique de protection semble donc l'avoir emporté dans les discours, ce qui amène à poser la question de la fermeture de la frontière en Amazonie brésilienne.

II Une frontière refermée ?

Parmi les caractéristiques des espaces de “ frontière ”, la liberté d’appropriation de l’espace, c’est-à-dire la possibilité pour les colons de prendre possession des terres sans entrave administrative ou juridique, figure en première place. A ce titre, on peut aujourd’hui s’interroger sur la fermeture de la frontière en Amazonie brésilienne. En effet, un certain nombre de zones sont aujourd’hui conquises et (relativement) densément occupées³. Elles ont rejoint l’espace de la propriété privée (44,6 millions d’hectares sont officiellement enregistrés comme tels dans la région Nord, sans compter les propriétés de plus de 10 000 hectares⁴) et à ce titre ne peuvent plus voir de phénomènes de conquête spontanée. Par ailleurs, l’infléchissement de la politique de Brasília dans le sens de la protection des espaces naturels et de l’organisation des activités a amené le gouvernement à définir de vastes zones protégées. Bien que possédées par des entités collectives et non des particuliers, ces terres sont elles aussi légalement définies et donc en dehors de la frontière. Néanmoins au vu de l’écart important qui existe à l’heure actuelle entre le discours politique et la pratique du pouvoir on peut penser que le processus de fermeture de la frontière n’est qu’entamé et qu’une période de transition dans la gestion foncière s’engage.

1. Terres occupées et terres encore vierges dans les années 1990

Quarante ans après l’ouverture des premiers tronçons des routes amazoniennes, on peut esquisser un bilan de l’occupation de la région. L’utilisation de données cartographiques (*Diagnostico socio-ambiental da Amazônia* de l’IBGE, 1997) et statistiques (*Base de Informação Municipal* de l’IBGE, 1996) et leur croisement dans un SIG nous ont permis de réaliser pour ce faire la carte 2. Celle-ci présente la densité de population des municipes amazoniens rapportée à l’aire considérée comme anthropisée⁵, saisie par l’IBGE en 1995, de ceux-ci. Par rapport aux cartes de densité classique, elle a l’avantage de faire apparaître en blanc les zones qui n’ont pas encore été atteintes par la déforestation et la conquête agricole, donc l’espace appartenant potentiellement encore à la frontière. Elle permet ensuite de mesurer la densité de population en utilisant uniquement la surface municipale dans laquelle vit réellement la population. Ainsi, comme la zone anthropisée d’Altamira est de 2190 km², la densité y est de 35 habitants par kilomètre carré contre 0,45 en prenant en compte la superficie totale. En d’autres termes, les zones pionnières sont généralement des zones rurales assez denses au contact de zones encore vierges. La même observation peut être faite dans de

³ Le cadastre des terres au Brésil n’est effectué que localement par des notaires intitulés *cartorios*. Comme il n’est pas centralisé, de nombreuses fraudes sont possibles et il est impossible de déterminer la quantité de terres effectivement détenues par des particuliers. L’INCRA a effectué en 1999-2000 une opération de vérification des cadastres qui a amené l’expropriation de plus de 62 millions d’hectares qui devraient redevenir publics (cf *Livro branco da grilagem da terra*, INCRA, 2000).

⁴ Source *Base de Informação Municipal*, IBGE, 2000

⁵ Les terres “ anthropisées ” sont les zones dans lesquelles l’équilibre du milieu naturel a été rompu par l’homme et dont le fonctionnement intègre aujourd’hui une dimension liée à l’être humain. Ainsi non seulement les espaces défrichés, mais aussi les forêts parcourues par les forestiers peuvent-ils être classés comme des zones anthropisées. On considère généralement que les populations indigènes ont un impact très faible sur le milieu naturel et que les terres qu’elles parcourent ne peuvent pas, elles, être classées de même.

nombreuses zones, que ce soit aux alentours de Ji Paraná dans le Rondônia ou autour de Xapuri dans l'Acre. Ce calcul, outre qu'il permet de donner une idée plus réaliste de la densité réelle en Amazonie, montre en partie le type d'occupation de chaque zone : les fortes densités sont des indices de petite colonisation, les faibles densités sont souvent le signe de la prépondérance des grands domaines d'agriculture mécanisée ou d'élevage.

La carte, qui montre bien que l'occupation de l'Amazonie brésilienne reste encore morcelée et partielle, fait apparaître plusieurs espaces colonisés. On distingue tout d'abord des zones de peuplement continu et dense : la région Bragantine, conquise par l'agriculture dès le XIXe siècle, ainsi que des zones plus récemment occupées mais densément peuplées comme l'ouest du Maranhão ou le centre du Rondônia, qui furent les zones de colonisation intense des années 1960 et 1970. Par ailleurs, des zones anthropisées linéaires surlignent, soit "l'Amazonie des fleuves" d'occupation traditionnelle, soit "l'Amazonie des routes", issues de la même politique développementiste nationale, dont la célèbre transamazonienne largement anthropisée (50 km) dans un premier tronçon et plus finement anthropisée dans un deuxième tronçon. D'autres axes sont encore perceptibles comme Manaus- Porto Velho, Brasília - Belém et Cuiaba – Santarem.

Deux grandes régions de mitage peuvent enfin être observées. Premièrement, au sud de l'Amazonie, l'Etat du Mato Grosso, au mitage très avancé mais avec de faibles densités, marques d'un type d'agriculture, centrée sur l'élevage bovin extensif et la culture mécanisée des grains (riz, soja), qui s'empare de cette région. La rive gauche de l'Amazone, en second lieu, semble pour le moment encore peu occupée, l'Etat d'Amazonas ne présente ainsi que de faibles traces de peuplement clairement disséminées le long des cours d'eau, seules voies de communication de la région, tandis que les zones anthropisées des Etats bordiers d'Amapá, d'Acre et de Roraima sont encore minces.

Ainsi, si la bordure Sud de l'Amazonie et la partie à l'Est de Belém sont aujourd'hui manifestement intégrées au reste du pays et sorties de la frontière, il reste encore un vaste réservoir de terres qui peuvent être considérées comme vides par des candidats à leur occupation. Mais ce sont également ces terres qui font l'objet d'une attention soutenue des organisations écologistes et indigénistes afin d'obtenir, souvent victorieusement, leur protection par le gouvernement.

2. Un statut pour les terres ou l'Amazonie vue depuis Brasília

Le mouvement de protection des Indiens et de délimitation de vastes réserves leur appartenant n'est pas né avec les années 1960 et la large ouverture de l'Amazonie à la colonisation. Mais si ses origines sont antérieures, il faut reconnaître que son rôle s'est considérablement affirmé depuis 1980, sous l'effet d'un certain nombre de facteurs : retour à la démocratie et perte de puissance des impératifs de sécurité nationale, poids de l'opinion publique internationale sur les bailleurs de fonds du Brésil, montée en puissance au Brésil même des préoccupations écologiques (VALVERDE, 1996). Se mêlant à la vague écologique qui demande la protection des forêts, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) indigénistes ont obtenu du gouvernement brésilien que les droits garantis constitutionnellement aux Indiens, en particulier sur les terres (art. 231 et 232), soient reconnus dans les faits. Ainsi un vaste programme de démarcation des terres indigènes a-t-il été mis en place, avec le soutien financier des Etats du G7, en particulier de l'Allemagne. Au total, ce sont près de un million kilomètres carrés de terres⁶ qui devraient être démarquées et devenir propriété collective inaliénable des communautés indiennes, ce qui les retire des zones pouvant être colonisées. Parallèlement aux succès obtenus par les défenseurs des

⁶ Plus de 70 millions d'hectares – soient 188 terres - ont déjà été officiellement démarqués d'après l'Annuaire statistique de l'IBGE, édition 1997, tableau 1.24

Indiens, les populations amazoniennes traditionnelles vivant de la cueillette des produits de la forêt, menacées par les déforestations massives effectuées par les grands éleveurs, ont obtenu la création de réserves extractivistes⁷, c'est-à-dire de terres publiques dont la jouissance est garantie à leurs communautés à condition d'y pratiquer un système agricole durable. Ces réserves, de grande taille, n'ont cependant pas connu un immense succès. On en comptait six en 1997, couvrant un peu plus de 22 000 kilomètres carrés⁸.

Comme on l'a souligné, ces succès des défenseurs des Indiens ou des populations traditionnelles ont été obtenus avec l'appui des courants écologistes, inquiets des taux de déforestation importants enregistrés dans les années 1980. Ces courants ont par ailleurs obtenu la mise sur pied par le Brésil de plusieurs programmes de protection de la nature (Création de l'IBAMA, directive *Nossa Natureza* en 1989) et la délimitation de plusieurs types de zones protégées. La carte de la figure 3 présente les différents types de zones protégées et leur extension : les zones protégées (Forêts Nationales, Parcs Nationaux, etc.) et les réserves extractivistes représentent 28 millions d'hectares en principe soustraits à l'exploitation prédatrice, en plus des 80 millions d'hectares de Terres Indigènes (AUBERTIN, 1996). On notera cependant que souvent les zones protégées recouvrent les Terres Indigènes, ce qui fait que le total des zones protégées est inférieur à 20 % de la superficie totale de l'Amazonie brésilienne.

Enfin on remarque un effort de la part de l'INCRA pour justifier sa position dans la "réforme agraire", encouragé en cela par l'administration de F.H. Cardoso. Lors des opérations de recensement des terres de 1992 et 1996, de nombreux titres de propriété ont été invalidés et des terres reversées au domaine public ou données pour des projets d'installation de petits colons. Ainsi 400 000 hectares de terres ont été expropriés dans le Pará entre 1989 et 2000⁹.

Pierre Monbeig, qui définissait la "frontière" comme une portion de l'espace en voie d'incorporation à l'oekoumène, soulignait que les véritables déserts étant très rares sur terre, les fronts pionniers étaient en général des espaces de confrontation entre des "sociétés humaines techniquement, économiquement, démographiquement et politiquement inégales", ce conflit tournant à l'avantage des envahisseurs. On peut aujourd'hui penser que tant l'action des ONGs que les mesures obtenues du gouvernement brésilien et l'attention bienveillante de l'Occident modifie de beaucoup le rapport de force entre les deux parties. Si le conflit demeure patent, les populations indigènes du Brésil ont aujourd'hui acquis les moyens et le savoir-faire pour se défendre sur les plans judiciaires et médiatiques. Elles réussissent à repousser le front pionnier et le ralentir, créant une situation nouvelle dans la géographie des "frontières".

3. Un écart important entre la théorie et la réalité

Si sur la carte de la figure 3 l'espace de la frontière semble s'être considérablement contracté, l'observation de la réalité sur le terrain est plus nuancée. Les Terres Indiennes démarquées sont ainsi respectées pour le moment (à la réserve près que le gouvernement demeure en droit de faire exploiter les ressources du sous-sol s'il l'estime nécessaire), mais les Terres en cours de démarcation soulèvent de vives controverses juridiques, en particulier dans le cas où elles sont déjà occupées par des agriculteurs¹⁰. Des conflits de compétence sont

⁷ On peut trouver des détails sur la plupart de ces réserves sur le site de l'IBAMA, <http://www.ibama.gov.br>

⁸ Annuaire statistique de l'IBGE, édition 1997, tableau 1.25

⁹ Chiffres INCRA 2000 (<http://www.incra.gov.br>)

¹⁰ A l'heure actuelle, les démarcations des terres Raposa-Serra do Sol au Roraima et Bau au Pará sont la source de conflits violents entre indiens, FUNAI et propriétaires terriens, cf *Parabolicas*, n°57, Instituto SocioAmbiental, mars 2000.

également la source de nombreux problèmes, dans la mesure où, par exemple, les terres des réserves extractivistes, au statut légal flou, échappent au pouvoir du municiple dont elles dépendent, cherchant à mettre en œuvre une politique souvent à l'opposé de celle de la mairie (AUBERTIN, 1996).

Par ailleurs, les organismes de protection des forêts n'ont toujours pas les moyens de faire respecter la législation en vigueur ou de défendre les parcs mis en place par le gouvernement. Enfin, et c'est peut-être le plus symbolique, le gouvernement actuel poursuit la politique consistant à utiliser les terres de l'Amazonie afin de réduire le problème foncier du reste du pays. Un vaste programme de redistribution des terres et de colonisation agricole a ainsi été mis en place en 1996 et relancé en 1998 continuant de proposer l'installation de projets de colonisation dans la forêt pour accueillir des paysans sans terre. Par ailleurs l'INCRA poursuit sa politique de régularisation foncière en distribuant des titres de propriété à des colons installés spontanément (*posseiros*), même si leur installation contredit les schémas régionaux d'aménagement et de protection des espaces.

Il y a donc bien encore des terres à prendre en Amazonie, et le courant migratoire du reste du pays vers les Etats amazoniens, s'il s'est ralenti depuis quelques années, demeure important. En ce sens la frontière, ou du moins certaines de ses parties, est encore ouverte.

III Des dynamiques socio-territoriales toujours actives

Comme le souligne M. Hennessy (T&M Frontières), une frontière est souvent constituée de plusieurs fronts qui se superposent et souvent s'affrontent. On distingue ainsi souvent les fronts de cueillette et de chasse, les fronts miniers et les fronts agricoles, tous trois exclusifs les uns des autres et tous trois concurrents pour l'appropriation de l'espace. De la même manière, il est clair que le front pionnier amazonien n'a pas été et n'est pas uniforme. Plusieurs spéculations s'y confrontent et probablement les phénomènes de fermeture que nous avons identifiés ne touchent pas également chacune d'entre elle. De même, sur le plan géographique, on peut distinguer plusieurs régions selon l'intensité des phénomènes pionniers que l'on y enregistre encore.

1. La frontière de la *latifundia*

Si la disponibilité des terres a été le moteur qui a entraîné le déplacement vers l'Amazonie de millions de paysans, le plus souvent sans terre dans leur région d'origine, force est de constater que, pour les petits, cette disponibilité des terres a souvent été qu'un mirage. Un simple regard sur la pyramide foncière des années 1990 dans certains Etats amazoniens montre en effet clairement que les structures foncières inégalitaires du reste du Brésil se sont reconstituées à l'identique en Amazonie. Ainsi au Rondônia, 1% des propriétaires possèdent plus de 50 % des terres, et d'une manière générale dans la région Nord, les propriétés de plus de 5 000 hectares représentent 54 % des terres¹¹.

Ainsi, malgré l'installation d'un nombre important de colons sur des lots de petite taille, la grande propriété a réussi à demeurer majoritaire dans les régions nouvelles. Elle s'est souvent constituée ou agrandie au travers d'un processus dynamique de rachat des terres ou d'expulsion des petits agriculteurs afin de constituer des grands domaines, souvent déjà défrichés par les petits colons. Ce processus se poursuit à l'heure actuelle, alors que la propension des petits colons – hors projets officiels – à pousser encore plus loin la frontière semble se tasser.

On peut donc dire qu'il existe une " frontière de la *latifundia* " (BARRACLOUGH, 1996) qui, bien qu'ayant progressé en même temps que le reste du front pionnier, en

¹¹ Chiffres INCRA 2000 (<http://www.incra.gov.br>)

particulier grâce aux incitations fiscales du gouvernement, se montre aujourd'hui plus dynamique que les autres et tend à les supplanter. Que la *latifundia* reste dynamique malgré les signes de fermeture de l'espace pionnier n'est pas très étonnant. La classe des grands propriétaires terriens est en effet bien organisée dans les instances représentatives nationales et mène un combat pied à pied contre les défenseurs de l'environnement. Récemment encore (juin 2000), lors des discussions sur le nouveau code forestier (qui n'est toujours pas adopté), ce groupe de pression a réussi à modifier temporairement la proportion des grandes propriétés devant demeurer boisées de 80 à 50 % en Amazonie. Ce lobby est ainsi en mesure de mener un combat juridique et politique contre le gouvernement pour maintenir son système traditionnel de mise en valeur des terres par le défrichement et l'élevage bovin extensif, alors qu'une telle lutte est hors de portée des petits colons.

2. Le garimpo ou l'activité typique des terres d'opportunité

L'exploitation des ressources minérales est l'une des spéculations les plus courues en Amazonie brésilienne, non seulement du fait de sa rentabilité, mais aussi du fait de la dimension mythique de la recherche de l'or au Brésil. Deux types d'exploitation peuvent être distingués :

- l'exploitation artisanale et généralement illégale ou *garimpo*, qui est pratiquée par des équipes restreintes, financées par un commanditaire capable d'avancer les salaires, la nourriture, le matériel et l'ouverture à proximité du lieu d'exploitation d'une piste d'envol. Bien que traditionnellement plus axées sur la recherche de l'or ou du diamant, on trouve également des exploitations de ce type pour la cassitérite ou d'autres minerais. Les techniques utilisées (amalgame au mercure et jet à haute pression) sont en général très dommageables pour l'environnement.
- l'exploitation industrielle sur des concessions octroyées par le gouvernement. Ces exploitations sont plus ou moins mécanisées et plus ou moins performantes. Elles sont effectuées par des groupes industriels spécialisés dans les activités minières, dont le lobby politique est lui aussi puissant au Congrès.

Les statistiques manquent évidemment pour mesurer l'importance des activités de *garimpo* en Amazonie brésilienne. Le chiffre d'un million de *garimpeiros*, probablement surestimé, est parfois avancé. Il demeure évident que cette spéculation, rentable essentiellement pour le commanditaire mais ne nécessitant que peu d'investissement et toujours à même de trouver une main d'œuvre peu onéreuse est très dynamique et que dans certaines régions riches en minerais, comme le haut Tapajós, les pistes d'aviation se comptent par centaines. On se souviendra ainsi qu'à l'époque de l'apogée de la ruée minière dans la réserve des indiens Yanomami au Roraima, ce ne sont pas moins de 800 vols de petits avions qui étaient parfois enregistrés quotidiennement à Boa Vista, pour environ 40 000 *garimpeiros* dispersés dans la forêt.

La pression exercée par les entreprises minières industrielles est plus facile à suivre dans la mesure où les demandes de concession sont publiées au journal officiel. L'Institut SocioAmbiental a rassemblé ces demandes de concession dans une carte (ISA 1998), qui montre clairement l'importance des régions convoitées ainsi que le très fort intérêt des industriels pour les régions délimitées en tant que Terres Indiennes. Dans la mesure où le gouvernement brésilien peut ordonner l'exploitation des gisements malgré l'octroi des terres aux Indiens, on comprend l'anxiété des ONGs indigénistes qui se demandent combien de temps le pouvoir politique pourra résister aux pressions des industriels qui plaident l'intérêt national. La mise en exploitation du gisement de Carajás, malgré les mesures prises en faveur de la protection des Indiens et de l'environnement, reste de ce point de vue un précédent de très mauvais augure.

Malgré les statuts de protection des terres, les deux types d'exploitation minière restent donc dynamique en Amazonie. Le premier, généralement clandestin, se joue par définition des lois et s'installe partout où il n'est pas repoussé *manu militari*. Seuls les cours des matières premières et l'attrance pour des placers étrangers, comme en Guyane française ou au Surinam, peuvent lui donner plus ou moins d'expansion. Le second est engagé dans une lutte politique pour développer ses activités, mais la constante affirmation par l'Etat brésilien du droit pour un Etat de pouvoir disposer librement de ses ressources naturelles pour se développer, permet de penser qu'il conserve un important potentiel de croissance.

3. Les régions actives de l'Amazonie brésilienne

L'observation des mouvements de population en Amazonie brésilienne permet d'avoir une idée des régions qui demeurent attractives – et qui participent donc encore à la poussée pionnière – et de celles qui restent ou sont redevenues inactives. Le tableau suivant montre le nombre de personnes qui ne résidaient pas en 1991 dans l'Etat dans lequel elles sont installées en 1996. On distingue clairement que les Etats d'Amapá et de Roraima enregistrent une forte croissance en proportion, mais que la bordure Sud de l'Amazonie (ensemble Tocantins, Pará, Rondônia et Mato Grosso) continue de drainer la plus grande partie du flux migratoire, soit 476 000 migrants entre 1991 et 1996 ou 78 % du total. Ces chiffres, qui sont très en retrait par rapport aux mouvements des années 1970 et 1980 masquent une partie de la dynamique de colonisation. En effet, la population amazonienne est très mobile au sein même des Etats et une partie de la population des anciennes zones de colonisation, chassée par les conditions économiques ou la concentration foncière, alimente la frontière actuelle en pionniers.

	Nombre de migrants venus d'un autre Etat	Population totale	Rapport migrants/population	Rapport sur le total des migrants
Acre	11 000	480 000	2.2 %	1,8 %
Amapá	43 000	370 000	11.6 %	7 %
Amazonas	46 000	2 380 000	1.9 %	7,5 %
Pará	170 000	5 500 000	3 %	27,9 %
Rondônia	67 000	1 200 000	5.5 %	11 %
Roraima	32 000	240 000	13 %	5,2 %
Tocantins	85 000	1 040 000	8.1 %	13,9 %
Mato Grosso	154 000	2 230 000	6.9 %	25,3 %
Total	608 000	13 440 000	4.5 %	

(source: *Base de informação municipal*, IBGE, 1999)

Ces statistiques ne mettent pas encore assez en relief le caractère relativement limité dans l'espace des régions véritablement pionnières. Hervé Théry (THERY, 1997) propose plusieurs cartes statistiques montrant la répartition de plusieurs variables telles les types de productions agricoles, la proportion de migrants, les équipements ménagers, etc. dans les municipes amazoniens. En reprenant le fonds de carte élaboré pour la carte 2, nous avons choisi d'y représenter l'un des indicateurs les plus sûrs des régions pionnières : le taux de masculinité. En effet, on sait que dans les régions véritablement en cours d'occupation, les hommes partent seuls et ne font venir femme et enfants que lorsqu'un minimum d'infrastructures existe. De même les équipes de bucherons ou de *garimpeiros* sont très majoritairement masculines. On observe ainsi sur la carte 4 que le front pionnier au Rondônia a quitté l'axe de la BR 364, qui apparaît avec une structure de population plus proche de la normale (taux de masculinité inférieur à 52 %), et qu'il se déplace dans le centre de l'Etat, en direction de la frontière Ouest. La transamazonienne reste, elle, un axe pionnier majeur.

Une autre dimension de la dynamique des zones pionnières est leur volonté de s'émanciper des régions de la génération précédente et d'obtenir une véritable personnalité administrative. Cette tendance est particulièrement importante en Amazonie brésilienne pour deux raisons : l'immensité des municipes et l'existence d'un jeu politique permettant aux personnalités locales de se constituer une clientèle et d'être facilement élus. La première

raison est particulièrement ressentie par la population. Dans des municipes qui couvrent plusieurs milliers de kilomètres carrés, l'action municipale se concentre sur le chef-lieu et délaisse les populations éloignées. Etre institué en tant que municipe, c'est rapprocher les services de santé, d'éducation et d'aide à la production agricole. C'est aussi avoir les moyens d'entretenir les routes ou d'en ouvrir d'autres dans la forêt, en obtenant la dotation du Fonds de Participation des Municipes. Par ailleurs, pour les politiciens, la création d'un municipe est le moyen d'accéder à des fonctions électives (celle de maire ou de conseiller municipal) – et donc de démarrer une carrière - avec relativement peu d'électeurs à convaincre, à l'exemple du major Curió auprès des *garimpeiros* de la Serra Pelada. La demande est donc forte de la part des bourgs ruraux pour devenir municipe à part entière¹². Le gouvernement brésilien a d'ailleurs souvent accédé à ces demandes : sur les 812 municipes qui composent actuellement l'Amazonie brésilienne, 35 %, soit 289 d'entre eux, ont été créés après 1993. La carte 5, qui représente les municipes créés depuis 1993 permet de souligner, une fois de plus, l'espace du front pionnier en Amazonie brésilienne.

Conclusion

L'Amazonie brésilienne est en train de vivre une période de transition. Après les excès de la période du développement à tout prix, et sous la pression, le gouvernement brésilien a pris conscience de la nécessité d'organiser l'occupation de l'espace dans ces confins du territoire national. Il multiplie donc les mesures de protection de la nature et les tentatives pour un meilleur contrôle de ces zones - on pense au projet SIVAM de surveillance aérienne de l'Amazonie.

Pour autant, les groupes d'intérêt réclamant le maintien de la liberté de l'accès à la terre, au nom du développement national, restent puissants, luttant tant au Congrès que sur le terrain pour maintenir leur mode d'exploitation prédateur de l'espace - ce que prouve l'importance des activités illégales (recherche de l'or, exploitation forestière de zones protégées, trafic de drogue, ...), qui sont des façons souples de contourner les interdits partout où la loi ne peut être appliquée par la force. L'observation des dynamiques de population actuelles en Amazonie brésilienne montre bien que certaines régions conservent leur fonctionnement pionnier.

La transition qui s'ébauche est essentiellement fondée sur un changement de mentalité général. Pour la grande masse de la population, il repose sur les efforts déployés auprès des jeunes générations pour amener à un plus grand respect de l'environnement et pour diffuser l'idée que, contrairement à ce que l'on répétait dans les années 1960, les ressources que peut offrir l'Amazonie sont limitées. En ce qui concerne les élites on observe une certaine prise de conscience de la faillite du modèle de développement basé sur l'exploitation à très grande échelle des ressources naturelles et de la nécessité de s'acheminer, en Amazonie, vers des modèles de développement durable. Or celui-ci suppose une répartition harmonieuse des activités dans l'espace et donc une gestion du territoire par les autorités en contradiction avec le libéralisme moteur de la " frontière ".

Références

ALBALADEJO, Christophe et TULET, Jean-Christian, *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne : la formation de nouveaux territoires*, L'Harmattan, 1996, 358 p.

¹² L'institution d'une municipalité est accordée par l'Etat sur le plan juridique et réalisée par l'IBGE sur le plan administratif et surtout cartographique.

AUBERTIN, Catherine et PINTON, Florence, De la réforme agraire aux unités de conservation, in *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne : la formation de nouveaux territoires*, L'Harmattan, 1996, pp. 207-233.

BARRACLOUGH, Solon, The struggle for land in the social dynamics of deforestation, in *Uma estratégia latino-americana para a Amazônia*, coordonné par Codowaldo Pavan, UNESP, São Paulo, Memorial, 1996, pp. 34-88

BECKER, Bertha, *Fronteira Amazônica : questões sobre a gestão do território*, UnB et UFRJ, 1990, 219 p.

BENCHIMOL, Samuel, *Amazônia, um pouco antes e além depois*, Ed. Umberto Calderaro, Manaus, 1977, 789 p.

DROULERS, Martine, *L'Amazonie*, Nathan, Paris, 1995, 190 p.

DROULERS, Martine, Frontières au Brésil : changement de sens, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 1999-3, pp. 250-260

HEBETTE, Jean (org), *O cerco está se fechando*, Editora Vozes, Rio de Janeiro, 1991, 350 p.

HENNESSY, Alistair, The frontier in Latin American history, in *Les Phénomènes de frontière dans les pays tropicaux*, éditions de l'IHEAL, Paris, 1981, pp. 9-25

INSTITUTO SOCIOAMBIENTAL, Fanny RICARDO (Org), Interesses minerários em Terras Indígenas na Amazônia Legal brasileira, *Documentos do ISA*, 6, 1998

MILLIKAN, Brent, *Zoneamento Sócio-Econômico-Ecológico no Estado de Rondônia : Análise de um Instrumento de Ordenamento Territorial na Fronteira Amazônica*, Projeto BRA/94/007, 1998

MONBEIG, Pierre, Les mouvements pionniers en Amérique Latine, in *Les Phénomènes de frontière dans les pays tropicaux*, éditions de l'IHEAL, Paris, 1981, pp. 49-59

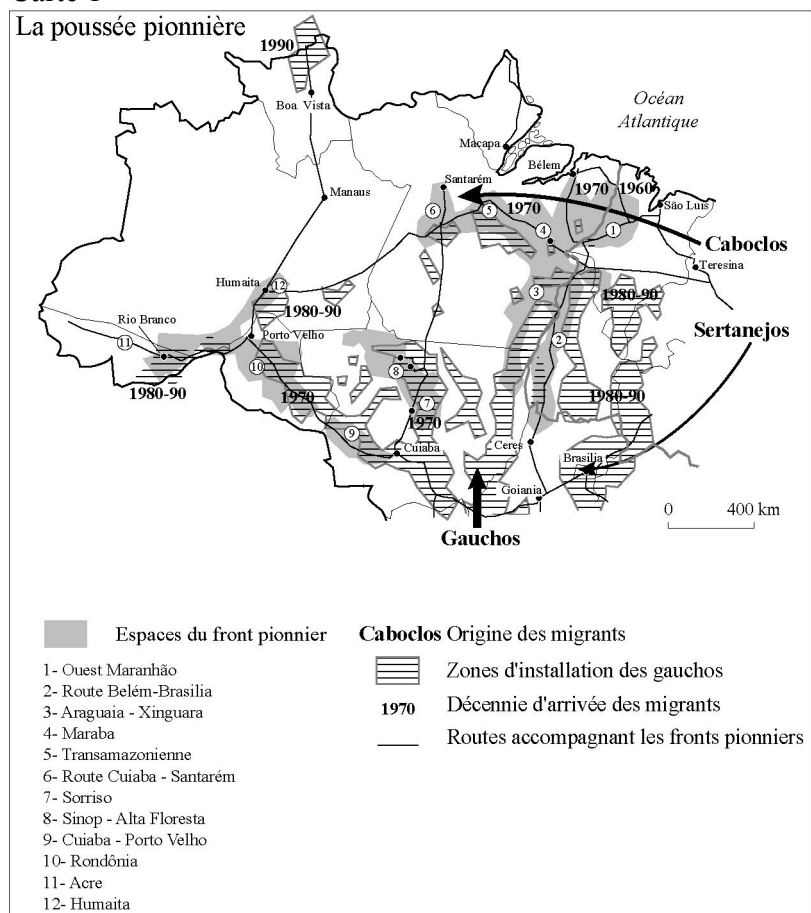
THERY, Hervé, Des hommes, des femmes, des migrants, in *Cahiers des Amériques Latines*, n°24, 1997, pp. 182-192

THERY, Hervé et EGLIN, EGLIN, J., *Le pillage de l'Amazonie*, Paris, Maspéro, 1982

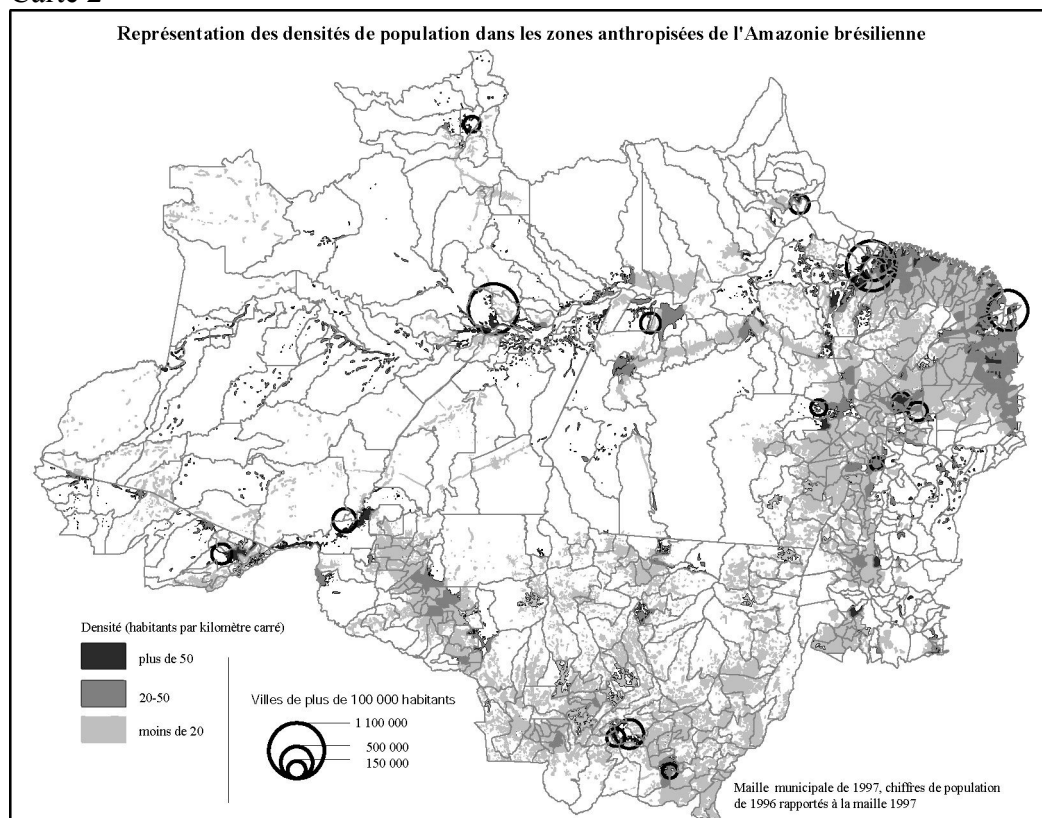
UZTARROZ, P. et SEVILLA, J.J., Amazonie, la foire d'empoigne, *Autrement*, 1990, 189 p.

VALVERDE, Orlando, Amazônia, ecologia, economia e política, in *Uma estratégia latino-americana para a Amazônia*, coordonné par Codowaldo Pavan, UNESP, São Paulo, Memorial, 1996, pp. 34-88

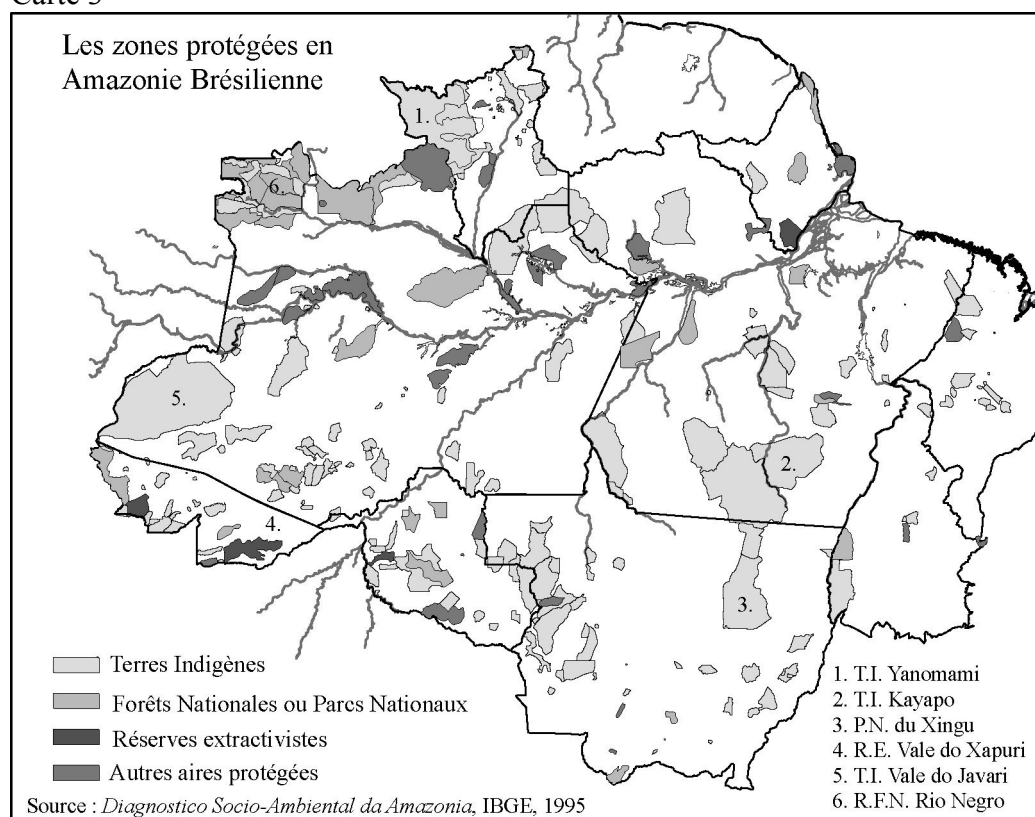
Carte 1



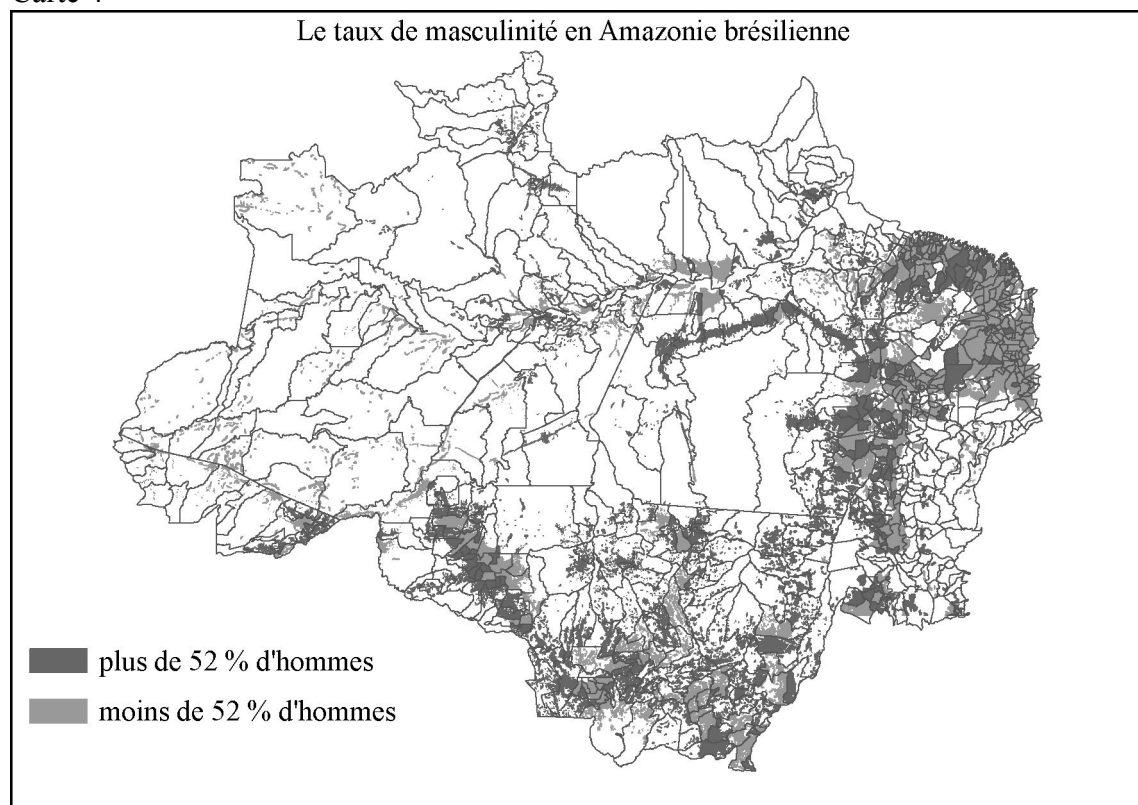
Carte 2



Carte 3



Carte 4



Carte 5

